



## Aides pole emploi

-----  
Par Rodge

Bonjour,

J'étais en recherche d'emploi l'année dernière et ai reçu des versements de Pole emploi. Ils m'ont depuis informé que je n'avais en fait droit à aucune allocation et me réclament tout ce qu'ils m'ont versé, soit plus de 18 000?. Je paye cette année près de 1 750? d'impôts sur le revenu supplémentaires à cause de ces versements que je vais rembourser, Pole emploi a refusé une réduction de dette et les impôts ne veulent rien savoir. En plus de n'avoir reçu aucune aide de leur part, je vais donc perdre 1 750? à cause d'une erreur de Pole emploi. Ai-je un recours? Merci.

-----  
Par TUT03

Bonjour

je vous invite à déposer une demande d'échéancier auprès de PE, en cas de refus, vous pouvez alors solliciter le médiateur de PE  
une fois vos revenus modifiés, vous pourrez en informer les services fiscaux qui feront une rectification du montant de vos impôts mais pas avant parce que pour l'instant, vous avez bien reçu cette somme

comment avez vous fait pour ne pas vous rendre compte de l'erreur pendant autant de temps ? qu'est ce qui vous a amené à cette situation ? une erreur de déclaration de votre part ? mais vous avez du fournir des documents pour obtenir cette allocation, difficile de comprendre

-----  
Par Rodge

Pole emploi m'ont bien envoyé un échéancier, mais comme je l'ai dit ils refusent de réduire la dette. Quant aux impôts, puisque j'ai reçu la somme en 2021 je dois payer des impôts dessus même si je la rends en 2022 (la somme que je rends sera déduite de mes revenus 2022 mais ça ne m'avance pas car ces revenus seront surement trop bas pour payer des impôts l'année prochaine).

Le problème vient du statut de mon ancien employeur qui apparemment ne me donne pas droit au chômage du tout, ce dont Pole emploi ne s'est rendu compte qu'après plusieurs mois.

-----  
Par TUT03

PE n'a pas l'obligation de vous accorder une réduction de la dette dans la mesure où vous avez un échéancier

et les services fiscaux vont donc régulariser également votre situation le moment venu, que voulez vous obtenir de plus

saviez vous que PE faisait une erreur ? étiez vous en stage ? salarié en établissement d'insertion ?

-----  
Par Rodge

"et les services fiscaux vont donc régulariser également votre situation le moment venu, que voulez vous obtenir de plus"

La régularisation des services fiscaux ne changera rien car cette année j'ai très peu de revenus, je ne bénéficierai donc d'aucune réduction d'impôts en déduisant la somme rendue de mes revenus.

Dans l'idéal ce que je voudrais obtenir c'est de ne pas perdre plus de 1 mois de salaire à cause d'une erreur de Pole emploi, mais je me rends compte que c'est trop demander à nos administrations.

Je ne savais pas que Pole emploi faisait une erreur, et je n'ai pas fait de fausse déclaration. J'étais salarié, je leur ai

juste transmis mes document de fin de contrat à mon inscription à PE. Il se trouve que le statut (particulier) de mon employeur fait que je n'avais apparemment droit à rien, ce dont ils se sont rendus compte après des mois mais que j'aurais semble-t-il dû savoir mieux qu'eux.